



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2710
10 juillet 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



SERGE D'IGNAZIO

Macron poursuit son chemin, les travailleurs doivent retrouver celui des luttes!

Airbus, Air France...
**prendre sur
les profits,
garder les emplois**

Pages 8 et 9

**Accords
de performance**
**Non au chantage
à l'emploi**

Page 4

Migrants
**Liberté
de circulation et
d'installation!**

Page 6

Leur société

- Retraites: Macron à nouveau à l'attaque 3
- Remaniement: farce médiocre 3
- Police: un sale boulot implique de sales méthodes 3
- Accord de performance collective: refuser le chantage à l'emploi 4
- Fraude au chômage partiel: coup double pour le patronat 4
- Congés bonifiés: le coup de pied de l'âne 4
- Aides à domicile, assistantes maternelles: privées de primes 5
- Covid-19: pour le gouvernement, tout s'est bien passé 5
- Guyane: les hôpitaux craquent 5
- Corse: les viols, «Ava basta!» 5
- Champagne: produit de luxe et esclavage 12

Dans les entreprises

- Airbus - Toulouse et Nantes: prendre sur les profits pour sauver les emplois 8
- Airbus hélicoptère Marignane: travailler dur et dire merci, c'est non 8
- Air France: 7 milliards de subventions, presque 7000 postes en moins 9
- Roissy Aéroport: personne ne doit rester sur le carreau! 9
- SNCF: discrimination et chantage 9
- Smart Hambach: les travailleurs menacés 10
- Fonderies du Poitou: toujours méfiants 10
- SNR Anancy: débrayage pour les salaires 10
- Nokia Lannion: manifestation contre les suppressions d'emplois 11
- Centre tri courrier Janzé: un exemple à suivre 11
- Carrefour Moulins: gagner moins, pas question! 12

Dans le monde

- Migrants: ceux qui les sauvent et ceux qui les laissent mourir 6
- Tunisie: révolte de la jeunesse à Tataouine 6
- Génocide au Rwanda en 1994: les basses œuvres de la justice française 7
- Allemagne: le gouvernement face à l'extrême droite 7
- Venezuela: la Banque d'Angleterre choisit Guaido 7

Agenda

- Fête de Lutte ouvrière: samedi 26 et dimanche 27 septembre à Presles (Val d'Oise) 3
- Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre 12

Remaniement gouvernemental: Macron poursuit son chemin, les travailleurs doivent reprendre celui de la lutte

Après une gestion de crise sanitaire catastrophique et une raclée aux municipales, Macron tente de donner un second souffle à son quinquennat. Mais en remaniant son gouvernement, il ne fait même pas semblant de se renouveler.

Pour l'essentiel, ce remaniement a été un jeu de chaises musicales. Il a mis Pierre à la place de Jacques et Jacques à la place de Paul en prenant soin d'éjecter les ministres les plus discrédités par ces trois années de pouvoir.

La seule nouveauté est l'arrivée de Jean Castex au poste de Premier ministre. C'est un élu local de droite qui avait sa carte chez Les Républicains, comme Édouard Philippe. Un clone en quelque sorte, mais avec des états de services auprès de la bourgeoisie encore plus fournis. Car si Castex est inconnu du grand public, les cercles du pouvoir, eux, le connaissent bien.

Formé à l'ENA, haut fonctionnaire à la Cour des comptes, directeur de cabinet de Xavier Bertrand, bras droit de Sarkozy et, plus récemment, délégué interministériel aux JO, et Monsieur déconfinement, Castex est un grand commis de l'État. Il fait partie de ce vivier de hauts fonctionnaires, qui sans être connus de la population, assurent la continuité du pouvoir en servant loyalement la bourgeoisie.

Un de ses forfaits est d'avoir œuvré en 2005 à l'instauration de la tarification à l'acte dans les hôpitaux, la «T2A», pour les faire fonctionner selon les critères de rentabilité des entreprises. Il fait donc partie des responsables qui ont imposé une politique d'économies dans les hôpitaux, dont on mesure tous, avec l'épidémie, combien elle est criminelle.

Aujourd'hui, les hospitaliers veulent en finir avec cette gestion comptable. Ils se mobilisent pour des revalorisations et des embauches. Ils doivent savoir qu'ils le trouveront sur leur chemin.

Pour montrer qu'il n'est pas à classer parmi les mous, Castex a fait son premier déplacement dans un commissariat pour assurer les policiers de son soutien. Cela vaut tout un programme: ce n'est plus Castaner qui usera de la matraque, mais Darmanin qui la maniera tout aussi bien.

Ce remaniement est sans ambiguïté. Macron poursuivra son chemin: une politique dure aux travailleurs et aux plus pauvres, douce au grand

patronat et aux plus riches.

Une mesure en est le symbole: la reprise de la réforme des retraites et un allongement de la durée des cotisations car, affirme-t-il, «il faut travailler plus tout au long de sa vie». Macron nous reparle de travailler plus et veut durcir les conditions d'accès à la retraite, alors qu'il n'y a pas un jour sans que soient annoncées des fermetures d'usines ou des plans de licenciements!

Du haut de son arrogance, il nous explique qu'il «faut mettre fin à cette maladie française qu'est la préférence au chômage»! Mais qui préfère mettre les travailleurs au chômage, si ce n'est les licenciés de Renault, Airbus, Sanofi ou Nokia?

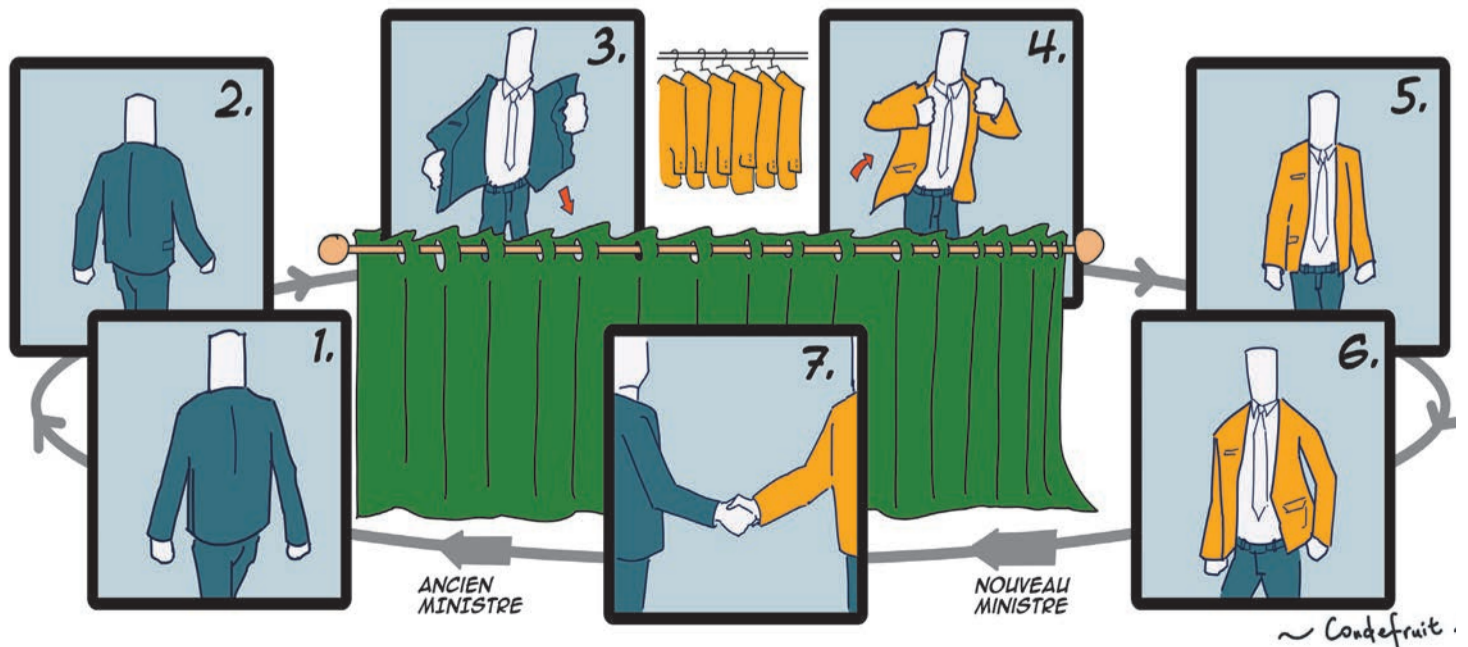
Mercedes a annoncé la vente de son usine Smart de Moselle. 1 600 travailleurs risquent de se retrouver sur le carreau. En 2016, la direction leur avait imposé de travailler 39 heures payées 37. Ces sacrifices ont engraisé les actionnaires, et maintenant les travailleurs sont mis à la porte: voilà à quoi mène le baratin autour des efforts partagés et du dialogue social!

Pour défendre nos emplois et nos salaires, il va falloir nous battre contre des actionnaires rapaces et contre le gouvernement. Oui, la crise est là et l'activité de certains secteurs s'est effondrée.

Le gouvernement a déployé des plans de soutien record et il est prêt à prolonger les mesures de chômage partiel, payé avec nos impôts. Mais il ne veut contraindre le grand patronat à rien. Eh bien, puisqu'il ne veut pas contrôler ce qui est fait de cet argent, les travailleurs vont devoir l'imposer par la lutte collective!

Partout les patrons se livrent à un chantage odieux: ou tu baisses ton salaire, ou tu perds tes congés, ou tu travailles plus longtemps, ou on supprime ton emploi. Partout il faut que les salariés se battent pour imposer la transparence sur les comptabilités. Qu'est-ce qui a été versé aux actionnaires ces dernières années? Quelles sont les entrées et les sorties? Quelles sont les réserves? À quoi sert l'argent public versé à l'entreprise?

Les dividendes que les travailleurs ont sués pendant des années ne se sont pas volatilisés, ils sont concentrés dans des fortunes folles. Cet argent doit servir dans cette période de crise à l'essentiel: répartir le travail entre tous sans perte de salaire!



Retraites : Macron à nouveau à l'attaque

Dans son interview du 2 juillet à la presse régionale, Macron a affirmé qu'il n'avait nullement abandonné sa réforme des retraites, suspendue à la mi-mars pour cause de Covid-19.

Il prétend reprendre dès l'été une nouvelle concertation avec les syndicats, en particulier sur l'équilibre financier du système des retraites.

Sur ce point aussi, le monde d'après risque fort de ressembler au monde d'avant, en pire. Le déficit des caisses de retraite aurait explosé, nous dit-on. Suite

aux licenciements, au chômage partiel généralisé, aux exonérations patronales étendues, il serait cette année de 30 milliards d'euros. Ce déficit, on prétend le faire payer aux travailleurs, tout comme la dette de l'État démesurément gonflée par les centaines de milliards offerts à la bourgeoisie.

Pour combler le déficit,

Macron semble envisager une nouvelle augmentation du nombre d'années de cotisations. C'est entre autres ce qu'il aurait sous-entendu quand il a parlé de « travailler plus », dans son discours du 14 juin. Prendre sa retraite encore plus tard, quand il y a plus de six millions de chômeurs et que chaque jour on annonce fermetures d'usines et plans de licenciements : voilà ce que voudra sans doute imposer le nouveau gouvernement. Ce qui n'exclut pas une

baisse des pensions, comme on l'a vu à chaque réforme des retraites.

Les confédérations syndicales refusent pour le moment toute application de la réforme des retraites. La CFDT elle-même assure qu'augmenter la durée du travail serait franchir une ligne rouge : « La priorité des priorités, ça doit être l'emploi. » Les dirigeants syndicaux n'ont même pas réagi à la proposition de discuter de l'équilibre financier, qui est pourtant un de leurs dadas.

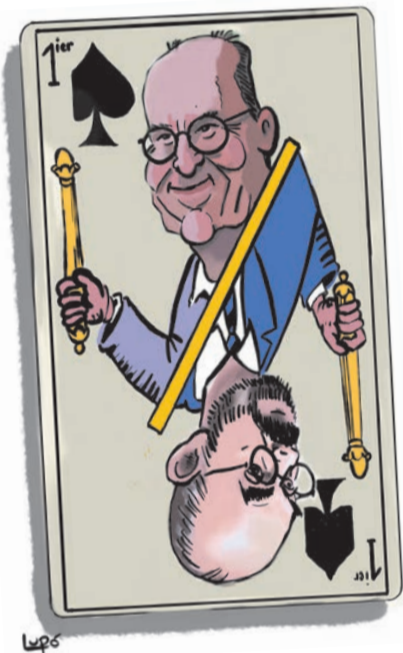
Ils rappellent les grèves et les manifestations de décembre et janvier derniers contre la réforme.

Macron et les patrons seront-ils sensibles à cet argument ? Ils veulent depuis longtemps, parmi leurs attaques contre les travailleurs, tailler dans les retraites. La crise s'approfondissant, ils comptent reprendre l'offensive. Pour ne pas voir sa situation empirer, le monde du travail, lui, devra monter au créneau.

Vincent Gelas

Remaniement : une farce médiocre

Le remaniement ministériel annoncé le 6 juin occupe la une des journaux et des chaînes de télévision. L'encre et la salive coulent à flots parmi les professionnels du commentaire pour décrire le nouvel attelage.



Blanquer garde l'Éducation nationale, malgré son impopularité parmi les enseignants. Pour un Macron, la colère dans les commissariats est meilleure conseillère que celle des salles de profs. À l'Économie, aux Affaires étrangères, les mêmes restent en place, démontrant que le cap reste le même.

Il fallait quelques têtes nouvelles pour donner l'illusion du changement. Aussi discute-t-on gravement du poids qu'aura la nouvelle ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili. Cette ancienne d'Europe Écologie les Verts, devenue secrétaire d'État sous Hollande, a adhéré à LREM dès la campagne présidentielle, une conversion aujourd'hui bien récompensée.

Si la politique de ce nouveau gouvernement ne promet aucun changement, le spectacle est déjà assuré par la nomination surprise du ténor du barreau Dupont-Moretti au

ministère de la Justice, où il pourra multiplier les effets de manche et les discours.

Parmi les chevaux de retour, Roselyne Bachelot, 73 ans, ex-ministre de la Santé de Sarkozy reconvertie dans l'animation à la télévision et la radio, ne cache pas sa joie d'être nommée ministre de la Culture. Elle avait fait parler d'elle récemment en s'indignant d'un « pays infantilisé », où « les gens devraient se prendre en main » à propos du manque de masques et de blouses au plus fort de la crise épidémique. Un tel mépris ne pouvait que séduire Macron, lui-même habitué du genre.

Pour les travailleurs des entreprises qui annoncent des plans de suppressions d'emplois, pour ceux qui, intérimaires, précaires, auto-entrepreneurs, ont déjà perdu leur travail, pour les familles qui par milliers allongent les queues de l'aide alimentaire, les gagnants et les perdants du « tournez manège » gouvernemental importent peu. Le nouveau gouvernement, comme l'ancien, continuera de servir la bourgeoisie avec l'empressement et le zèle du domestique pour son maître.

Boris Savin

Police : un sale boulot implique de sales méthodes

Le 2 juillet, la Compagnie de sécurisation et d'intervention opérant en Seine-Saint-Denis (CSI 93), une unité de police forte de 148 hommes, a été dissoute sur ordre du préfet.

La police des polices a en effet découvert, après de nombreuses plaintes et des rumeurs concordantes suivies de plusieurs mois d'enquête que la CSI, ou au moins une partie de ses membres, avait les mêmes mœurs que les bandes qu'elle est censée combattre.

Quatre policiers sont inculpés de faux et usage de faux, violence en réunion, détention de stupéfiants, extorsion de fonds. Ils sont en fait accusés de racketter les dealers et de les tabasser le cas échéant, de monter de fausses affaires pour se livrer au chantage, d'avoir planqué de la drogue jusque dans les locaux de la police, etc.

Le même jour, à l'autre bout du pays, deux membres de la police des frontières comparaissaient devant le tribunal de Gap. Ils sont accusés d'avoir violenté et racketté des sans-papiers

qui tentaient de gagner la France.

Ces méfaits s'ajoutent à la longue liste des violences policières contre les manifestants, des brutalités conduisant régulièrement au décès des personnes arrêtées, du racisme et de la haine des pauvres étalés en toute occasion. Devant une telle accumulation et, surtout, devant les protestations d'une partie de l'opinion publique et devant les témoignages irréfutables désormais filmés par des téléphones ou des caméras de surveillance, l'État fait donc quelques exemples.

On peut parier qu'ils resteront isolés. Comme l'a dit crûment un commissaire de police et responsable syndical, en période de troubles sociaux le gouvernement aura besoin de sa police, il doit donc la ménager.

En vertu de quoi le nouveau Premier ministre a tenu à consacrer sa première visite aux policiers pour les assurer de sa « reconnaissance et de son soutien sans faille ».

Paul Galois

Fête de Lutte ouvrière

Samedi 26 et dimanche 27 septembre à Presles (Val-d'Oise)

Le confinement n'a pas permis que la 50^e fête de Lutte ouvrière ait lieu comme prévu, les 30, 31 mai et 1^{er} juin. Mais ce n'était que partie remise même si l'organisation de cette fête restera soumise aux autorisations sanitaires.

En effet, les 26 et 27 septembre, on pourra faire la fête, voir des spectacles, discuter devant une exposition ou un bon petit plat. On pourra aussi assister à des débats avec des militants, notamment de l'automobile, de la SNCF,

de la santé, acteurs des luttes actuelles, et participer aux meetings que Nathalie Arthaud tiendra au cours de ces deux jours.

L'intensification des attaques du patronat et du gouvernement contre l'ensemble de la classe ouvrière rend nécessaire de rendre les coups. La fête de Lutte ouvrière doit être l'occasion de se rencontrer et de débattre des voies et moyens pour que le monde du travail puisse s'organiser pour reprendre le dessus.

Horaires : samedi de 10 heures à 19 heures du matin – dimanche de 9 heures à 19 heures

On peut se procurer la carte d'entrée (10 euros pour les deux jours) et les bons d'achat (vendus 4 euros pour un valeur d'achat de 5 euros)

- auprès de nos militants
- sur le site de la fête <https://fete.lutte-ouvriere.org> (par carte bancaire)
- par courrier (chèque à l'ordre de Lutte ouvrière, adressé à Lutte ouvrière, BP 20029 - 93501 Pantin Cedex).



Accord de performance collective : refuser le chantage à l'emploi

L'épidémie de coronavirus et ses conséquences sanitaires et économiques ont donné au patronat un nouveau prétexte pour faire pression sur les salariés. En plus des vols de congés, de l'allongement des journées de travail et des arnaques au chômage partiel et au télétravail pratiquées par les patrons petits et grands de façon instinctive, il existe une méthode scientifique et légale de procéder : l'accord de performance collective (APC).

Cette disposition, une modification du Code du travail adoptée au début du règne de Macron, permet d'imposer pour un temps prétemporement limité une baisse des salaires et une modification des horaires de travail. Cette dégradation des conditions de vie des travailleurs est évidemment présentée comme nécessaire pour passer un cap difficile.

L'autre solution, disent les patrons la main sur le cœur, consisterait en des licenciements voire une fermeture pure et simple de l'entreprise. Lorsque l'accord est signé, et il suffit pour cela de trouver quelques syndicalistes complaisants, il a force de loi. Les travailleurs ne peuvent pas refuser

de s'y plier, sous peine de licenciement !

Le patronat, les ministres qui transforment ses désirs en textes de loi et le chœur médiatique qui applaudit béatement, présentent les APC comme des accords entre gens de bon sens, acceptant librement des sacrifices pour se sortir ensemble d'un mauvais pas. Certains patrons ne vont-ils pas jusqu'à diminuer un peu leurs gains voire même jusqu'à différer le versement des dividendes aux actionnaires ? Ils ne vont pourtant jamais jusqu'à ouvrir leurs livres de comptes et surtout pas jusqu'à révéler le montant des fortunes des propriétaires.

Les APC sont des marchés

de dupes. Rien en fait ne garantit que les emplois seront conservés.

La liste est longue des entreprises où les salariés ont été contraints aux sacrifices et ont fini par se retrouver au bureau de chômage, depuis Continental à Compiègne jusqu'à Michelin à La Rochelle-sur-Yon. Et si l'entreprise continue à tourner, rien ne garantit non plus le retour aux anciennes conditions de travail et de salaire. Les ouvriers de Smart, en Moselle, avaient été contraints de travailler 39 heures payées 37. Non seulement personne ne leur a jamais parlé de revenir à 37, mais, aujourd'hui, le patron cherche un repreneur pour l'usine.

Les APC ne concernent pas des cafetiers de quartiers ruinés par le confinement où des patrons de campings attendant l'estivage, mais de grandes entreprises multinationales et multimilliardaires, Ryanair, Derichebourg, Valéo... Ce sont ces entreprises, leurs propriétaires en fait, qui font les

lois, indiquent la tendance et orchestrent la lutte de la classe capitaliste pour défendre ses profits. Pour eux la réduction des salaires sous menace de licenciement, longtemps interdite par le Code du travail, est désormais à l'ordre du jour.

Il y a 150 ans, le patron postait son contremaître à l'entrée de la filature pour

annoncer « à partir d'aujourd'hui, ce n'est plus trois francs, mais deux. Et si tu n'es pas content, il y en a d'autres pour prendre ta place ». Le patronat d'aujourd'hui et son personnel politique n'ont fait qu'enrober la phrase du miel hypocrite d'un prétendu dialogue social.

Paul Galois



Fraude au chômage partiel : coup double pour le patronat

Depuis le début de la crise sanitaire, les patrons n'ont pas trop dû mettre la main à la poche pour indemniser les millions de salariés mis en chômage partiel. L'État et l'Unedic y ont pourvu. À cette fin, 31 milliards ont été budgétés sur l'année 2020 et plus d'un million d'entreprises ont déjà utilisé le dispositif.

Pour une grande part du patronat, ce large usage de l'argent étatique ne suffit pourtant pas. Dans de très nombreuses entreprises, grandes et petites, la direction a demandé aux salariés placés en chômage partiel d'assurer tout ou partie de leur activité – bref de travailler sans que cela lui coûte un centime. Cela a particulièrement touché les entreprises qui ont utilisé le télétravail.

Ce que beaucoup de travailleurs pouvaient facilement constater autour d'eux a fini par remonter aux oreilles de l'ex-ministre du travail Pénicaud. Pourtant partisane d'une société de la « confiance » envers le patronat, elle a fini par organiser depuis la mi-mai une série de contrôles concernant seulement 1 %

des entreprises.

Un mois et demi plus tard, les premiers résultats tombent : sur 3 000 contrôles, 600 déclarations patronales sont dites erronées mais relevant de la bonne foi et 850 d'une fraude pure et simple. Au total, une entreprise contrôlée sur deux aurait ainsi profité indûment de tout ou partie de la subvention étatique.

Effrayé de sa propre audace, le ministère a tenté de minimiser ses résultats en expliquant qu'il avait ciblé les contrôles sur des entreprises potentiellement frauduleuses mais qu'il « espérait » que le reste du patronat se montre plus honnête. Il peut aussi attendre de la neige pour la semaine prochaine...

Livio Fioretti

Congés bonifiés : le coup de pied de l'âne

Édouard Philippe, fidèle jusqu'à la dernière minute à sa politique antiouvrière, a ajouté à son bilan une dernière mesure visant les travailleurs originaires des Antilles, de la Guyane, de La Réunion, avec un décret modifiant les règles des congés bonifiés dont ces derniers peuvent bénéficier.



Bumidom ou l'expatriation de jeunes Antillais.

Les fonctionnaires ultramarins travaillant dans l'Hexagone avaient jusqu'à présent la possibilité, une fois tous les trois ans, d'ajouter 30 jours, week-ends inclus, à leurs congés payés, ce qui leur permettait de retourner deux mois dans leur famille. Pendant ces congés, le salaire est majoré d'une prime compensant la cherté de la vie locale. Le nouveau décret supprime ces trente

jours. La prise en charge des billets d'avion est maintenue, pour l'instant et sous condition – et il devient possible d'en bénéficier tous les deux ans, au lieu de trois précédemment.

Les discours hypocrites sur le thème « partir moins longtemps, mais plus fréquemment » ne peuvent masquer le fait qu'il s'agit d'un recul, permettant à l'État de faire quelques

économies sur le dos de ces travailleurs. Ce recul avait d'ailleurs été combattu par les principaux concernés, il y a deux ans, obligeant alors le gouvernement à reculer provisoirement.

Dans les années 1960 et 1970, à travers le Bumidom, Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer, l'État a expatrié un grand nombre de jeunes ultramarins. Munis d'un billet aller simple, ils venaient servir de main-d'œuvre, notamment dans les administrations publiques, aux emplois les plus mal payés. C'était aussi une façon de répondre au climat explosif qui traversait cette jeunesse nombreuse et révoltée par la misère et les conséquences du colonialisme. Aujourd'hui encore, la précarité et le chômage massifs, 60 % de chômage en Guadeloupe chez les jeunes, poussent de nombreux jeunes à partir trouver du travail dans l'Hexagone. Leur permettre de conserver le lien avec leurs proches est bien la moindre des choses que puisse faire l'État français.

Ludovic Baziet

Aides à domicile, assistantes maternelles : privées de primes

Pendant le confinement, la société a reposé sur l'activité de nombreux travailleurs, des hôpitaux, des cliniques et des Ehpad, des supermarchés, des transports.

Elle a aussi largement reposé sur le travail de centaines de milliers d'hommes, et surtout de femmes, assistantes maternelles, auxiliaires de vie, aides à domicile, souvent payées bien en dessous du smic pour s'occuper des plus jeunes ou des plus âgés.

Macron et sa clique de politiciens n'ont pas été avares de mots pour leur

rendre hommage. Ainsi, le président déclarait : « *Il nous faudra nous rappeler que notre pays tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal.* ». Eh bien, manifestement, Macron a déjà oublié. Tout d'abord, il n'est pas question de revaloriser des salaires pourtant très insuffisants : par

exemple, les assistantes maternelles touchent 0,28 du smic horaire par enfant. En moyenne, elles gagnent 90 % du smic pour des journées qui peuvent commencer à 7 heures du matin et se terminer à 20 heures. En raison de la fermeture des écoles et des crèches, elles ont eu la responsabilité de bien plus d'enfants. Les précautions sanitaires déjà importantes étaient multipliées : désinfection permanente, lavage des mains, occasionnant un stress, du travail et du matériel supplémentaire à leurs

frais.

Le gouvernement a promis une prime Covid pour les aides à domicile, qui ont été aussi sur le pont dans toute la période, week-end compris, et particulièrement exposées aux risques de contagion, dans leurs interventions et dans les transports. Mais plutôt que de verser la prime lui-même, le gouvernement s'est défaussé sur les départements. Résultat : à ce jour, seulement une poignée de départements ont décidé de verser cette prime, selon

leurs propres modalités. Et pour les assistantes maternelles, absolument rien n'est prévu, sous prétexte qu'elles relèvent souvent de contrats privés.

Il est pourtant une catégorie du privé qui a touché non pas une prime de 1 000 euros, mais un plan de 110 milliards d'euros de soutien : ce sont les actionnaires du CAC 40. Eux, pendant le Covid étaient aussi « sur le pont », mais celui de leur yacht.

Christian Bernac

Covid-19 : pour le gouvernement, tout s'est bien passé

Les ministres, responsables médicaux et hauts fonctionnaires se succèdent actuellement devant la commission parlementaire pour commenter la gestion de la crise sanitaire. Ils apparaissent tous satisfaits d'eux-mêmes et présentent ainsi une interprétation très lointaine de ce qui s'est réellement passé.



Agnès Buzyn, ministre de la Santé jusqu'au 16 février, a par exemple affirmé : « *Je suis partie avec le sentiment d'avoir fait une bonne préparation.* » De son côté, le directeur général de la Santé, Jérôme Salomon, a déclaré : « *Nous avons été réactifs.* »

Quelques-unes des autres personnalités auditionnées brossent un tableau un peu différent. Le directeur de l'APHP, Martin Hirsch, est revenu sur le manque de personnel et affirme qu'au premier mars, les hôpitaux n'étaient pas prêts. L'ex-ministre de la santé Roselyne Bachelot s'est vantée d'avoir laissé un stock de 1,7 milliard de masques en 2010. Chacun de ses successeurs

a accompagné ensuite la diminution dudit stock même si personne n'en prend la responsabilité.

Si devant la commission les critiques sont restées mesurées, certains médecins dénoncent clairement, en d'autres lieux, les pénuries de masques, de tests ou de médicaments qui ont marqué le début de l'épidémie. Un rapport de la Fédération nationale des sapeurs-pompier dénonce la gestion par le ministère de la Santé et les Agences régionales de Santé qui auraient, entre autres, « oublié les Ehpad ».

Cette crise sanitaire est devenue une catastrophe parce que le secteur de la santé était déjà à la limite de la rupture, alors

que les gouvernants multipliaient les déclarations mensongères.

Il faudrait être naïf pour attendre d'une commission parlementaire une dénonciation claire de l'incurie du gouvernement dans la crise actuelle comme dans d'autres. Les gouvernants se font juger par leurs pairs qui, à leur place, auraient mené la même politique. La présidente de la commission d'enquête, Brigitte Bourguignon, ne vient-elle pas d'être nommée ministre déléguée ?

C'est dans la rue, dans les luttes, que le personnel soignant et la population pourront demander des comptes à tous ces gens-là.

Jean Pollus

Guyane : les hôpitaux craquent

Avec 5 000 personnes contaminées sur une population de 300 000 habitants, la Guyane vit actuellement une accélération de l'épidémie de Covid-19.

L'évacuation de quelques patients vers la Martinique et la Guadeloupe ne suffit pas à éviter que les trois hôpitaux guyanais soient débordés.

Début juillet, un médecin de l'hôpital de Cayenne expliquait qu'à cause de la pénurie de personnel soignant, les patients infectés n'étaient même pas séparés des patients non-Covid, précaution qui serait élémentaire pour combattre la contagion. Il ajoutait qu'il manque 400 soignants en Guyane pour traiter correctement les malades. Le déclenchement du Plan blanc, le 5 juillet, qui permet de réquisitionner le personnel sur ses repos, ne peut pas

compenser ce manque.

De son côté, Annick Girardin, qui était encore le 23 juin ministre de l'Outre-mer, a reconnu cette pénurie dramatique lors d'une visite en Guyane. Alors que l'inquiétude montait déjà, avec 2 800 cas « seulement », elle s'est voulue rassurante en déclarant que « *l'État sera au rendez-vous* » et a promis que 200 à 300 soignants rejoindraient la Guyane.

Deux semaines et 2 200 cas plus tard, les renforts envoyés par le gouvernement se résument pour l'instant à quelques dizaines de personnes et un préfet chargé de coordonner de trop faibles moyens.

Lucien Déroit

Corse : les viols, "Ava basta!"

Après celle de Bastia le 21 juin, une deuxième manifestation a rassemblé plusieurs centaines de personnes dimanche 5 juillet à Ajaccio, à l'appel du collectif #I was Corsica. Elles reprennent le mouvement né aux États-Unis début juin, où les manifestantes affichent l'âge auquel elles

ont été victimes de viol. Sur une île méditerranéenne de 300 000 habitants, il n'est pas évident de dénoncer des agressions, souvent commises par des proches.

Les manifestants, femmes et hommes, portaient des pancartes affichant « j'avais 8 ans », « le viol conjugal ça existe », « si

on ne parle pas on consent, mais si on parle on nous traite de menteuses ».

Les manifestations ne suffiront pas à elles seules à extirper le machisme de la société, mais elles permettent de dire, comme le fait leur slogan, « Ava basta », maintenant ça suffit!

F. G.



Manifestation à Bastia le 21 juin.

Migrants : ceux qui les sauvent, et ceux qui les laissent périr

Le 5 juillet, l'*Ocean Viking*, le bateau affrété par l'organisation humanitaire SOS Méditerranée, a été enfin autorisé à accoster dans un port sicilien avec à son bord 180 migrants sauvés lors de plusieurs opérations entre le 25 et le 30 juin. Parmi eux, il y avait 25 mineurs et une femme enceinte.

Pendant une semaine, le navire s'était vu opposer refus sur refus de la part de Malte et de l'Italie, les deux pays les plus proches de sa position. Cette attente forcée a créé une très forte tension à bord : six personnes ont tenté de se suicider, tandis que d'autres, à bout de nerfs, en sont venus à soupçonner l'équipe humanitaire elle-même d'avoir une part de responsabilité dans la situation, au point que celle-ci a déclaré le navire en état d'urgence. Suite à cela, l'Italie a envoyé à bord un médecin qui a jugé la situation « presque incontrôlable ».

C'est sans doute ce qui

a poussé les autorités italiennes à consentir à ouvrir l'un de leurs ports. Cette acceptation tardive ne peut pas faire oublier les risques qu'a fait courir l'attente en mer aux migrants et à l'équipage. Quant aux dirigeants des autres pays de l'Union européenne, ils sont restés dans une indifférence totale et se sont refusés à proposer la moindre solution collective pour accueillir ces quelques dizaines de personnes. Comme si ce n'était pas à la portée de pays riches comme la France ou l'Allemagne!

Il n'aura pas fallu une semaine pour que l'*Ocean Viking*, qui a repris la mer

le 22 juin après trois mois d'interruption, se retrouve en état d'urgence. Car si la pandémie a interrompu les opérations de sauvetage, elle n'a rien changé à la situation qui contraint des milliers de personnes à fuir par tous les moyens la violence, la misère et les guerres : au contraire, selon le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés, les tentatives de traversée de la Méditerranée au départ de la Libye entre janvier et mai ont augmenté de 150% par rapport à la même période en 2019. Depuis début janvier 2020, plus de 8 300 personnes auraient pris la mer sur des embarcations de fortune.

En revanche, la crise sanitaire a fourni un prétexte aux pays européens pour fermer encore plus hermétiquement leurs frontières. Ce n'est pas la première fois que



Migrants à bord de l'*Ocean Viking*.

des navires humanitaires doivent attendre des jours et des jours avant d'avoir le droit d'accoster ; cette fois-ci, aux dires de l'équipage, la situation aurait pu dégénérer, et au moment où l'Italie a dû céder et accueillir l'*Ocean Viking*, un navire de commerce libanais qui a pris en charge 52 migrants le 3 juillet a vu tous les ports européens lui refuser l'accès. À chaque fois, ce sont des

heures ou des jours de négociation simplement pour laisser débarquer des êtres humains en danger de mort.

Mais que des femmes et des hommes qui cherchent un avenir meilleur, et ceux qui essaient de les aider, laissent leur vie en mer, n'est visiblement pas un problème pour les autorités de l'un des continents les plus riches du monde.

Claire Dunois

Tunisie : à Tataouine, la révolte de la jeunesse

Depuis des semaines, la région de Tataouine, située dans le sud de la Tunisie, est secouée par un mouvement de contestation de la jeunesse en butte à un chômage de masse. Fin juin, au moment même où le nouveau président Kaïs Saïed rencontrait Macron lors d'une visite officielle à Paris, la police réprimait les jeunes protestataires.

Dans les semaines précédentes, les jeunes ont érigé des campements et des barrages pour bloquer les camions appartenant à des sociétés d'exploitation de gaz et de pétrole situées sur le site d'Al-Kamour.

Cette révolte intervient après celle de 2017, qui s'était conclue, sous l'égide du syndicat UGTT, par un accord et la promesse des sociétés pétrolières d'embaucher par milliers des chômeurs de cette province. Cette promesse n'a jamais été tenue, la population reste marginalisée alors que la région est riche en pétrole. Les manifestants réclament l'application de l'accord et ont eu pour toute réponse des gaz lacrymogènes et l'arrestation de

leur porte-parole.

Ces provocations sont d'autant plus inacceptables que la population s'est encore appauvrie. La crise sanitaire a considérablement aggravé les conditions d'existence des classes populaires et réduit à néant les perspectives de trouver du travail dans le nord du pays. La fermeture des frontières et le confinement ont provoqué l'arrêt du tourisme, ainsi que l'effondrement du secteur dit informel, l'ensemble des petits boulots qui permettent à de nombreux travailleurs de survivre, soit 40% de l'économie. Beaucoup de travailleurs, de journalistes sont aujourd'hui sans revenu.

L'ouverture du pays



début juillet aux touristes européens ne les a pas vraiment fait revenir. La guerre en Libye et la fermeture des frontières avec l'Algérie, où l'épidémie continue de progresser, privent la Tunisie de plus de la moitié de ses touristes. L'envolée du chômage de masse est une catastrophe.

L'élection en octobre dernier de Kaïs Saïed, qui

s'était présenté comme un candidat intègre, antisystème et soucieux des classes populaires, n'avait guère suscité d'illusions. Depuis, des ministres ont été écla-boussés par des scandales successifs. Ainsi, alors que par milliers les travailleurs de la santé viennent de manifester contre le mépris qu'ils subissent et le

Lors d'une manifestation à Tataouine.

manque de moyens pour faire face à la crise sanitaire, des responsables du secteur sont accusés de conflit d'intérêts, d'enrichissement illicite et de blanchiment d'argent.

En décembre 2010, l'im-molation d'un jeune chômeur désespéré avait déclenché la vaste révolte qui avait chassé le dictateur Ben Ali et s'était étendue à de nombreux pays arabes. Dix ans plus tard, les raisons du mécontentement sont toujours présentes, et exacerbées par la crise du système capitaliste. Le régime tunisien, souvent présenté comme un modèle de démocratie à tous les peuples arabes, n'est que l'expression d'une dictature économique violente incapable de répondre aux aspirations des classes populaires à une vie digne.

Leïla Wahda

Lisez *Lutte de classe*

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 209 (juillet - août 2020) :

- Contre l'offensive capitaliste, un programme de combat pour les travailleurs
- États-Unis : un vaste mouvement contre le racisme et les violences policières
- « Plus jamais ça », ou le réformisme au temps du coronavirus
- Des mobilisations contre le racisme et les violences policières à la
- compréhension de leurs racines sociales
- École : ce que l'épidémie a révélé et aggravé
- L'armée française enlisée au Mali

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,90 euro.



Génocide au Rwanda en 1994 : les basses œuvres de la justice française

La cour d'appel de Paris a confirmé un non-lieu dans une procédure impliquant neuf proches de l'actuel président rwandais Paul Kagame dans l'attentat qui avait, en 1994, coûté la vie à Juvenal Habyarimana, alors président du Rwanda.

Cet attentat avait donné le coup d'envoi au massacre des Tutsis par les extrémistes hutus. Les milices de meurtriers avaient été entraînées

et équipées par des militaires français. L'État français leur avait fourni des armes pendant les massacres, et avait protégé la fuite des

responsables hutus.

L'État français a toujours voulu masquer sa responsabilité dans ce génocide. Tenter de prouver que l'attentat de 1994 était le fait des opposants tutsis était très utile aux responsables français. La justice est indépendante, paraît-il, mais elle a consciemment visé les opposants tutsis du FPR dans ses investigations sur l'attentat. Pourtant, une note interne de la DGSE de 1994, et une commission parlementaire mise en place en 1998, avaient abouti à la responsabilité des extrémistes hutus. D'ailleurs, c'est bien aux génocidaires que cet attentat a profité.

Le juge Bruguière s'est saisi d'une plainte déposée en 1998 par la fille d'un pilote français de l'avion présidentiel, pour mener une

enquête à charge. Bruguière s'est appuyé uniquement sur les témoignages de Paul Baril, barbouze français sous contrat du gouvernement hutu en 1994, et de proches de Félicien Kabuga, arrêté dernièrement pour avoir financé directement les génocidaires. Bruguière a lancé en 2006 des mandats d'arrêts pour assassinat en relation avec une entreprise terroriste contre ces neuf dirigeants du FPR, qui bénéficient aujourd'hui d'un non-lieu.

Depuis, d'autres enquêtes ont conclu que l'implication d'un commando du FPR dans l'attentat était impossible.

Mais la procédure lancée en 1998 a suivi son cours jusqu'à aujourd'hui, contribuant à créer un écran de fumée autour de l'implication de l'État français.

La décision de la cour d'appel est la conclusion provisoire d'une instruction qui dure depuis vingt-deux ans. Il est vrai que les principaux politiciens français impliqués dans le soutien aux génocidaires hutus, dont Mitterrand, ont plus ou moins disparu de la vie politique, et que Macron voudrait normaliser ses relations avec le régime rwandais actuel. L'arrestation de Félicien Kabuga s'inscrit dans ce contexte. La décision de la cour d'appel de Paris sans doute également.

Mais les responsables politiques français de l'époque, que ce soit l'entourage du socialiste Mitterrand ou les membres du gouvernement de droite de l'époque, bénéficient toujours de l'impunité.

Alain Chevard



Restes de l'avion du président rwandais après l'attentat.

Allemagne : le gouvernement face à l'extrême droite

La ministre de la Défense, Annegret Kramp-Karrenbauer, a décidé mardi 30 juin de dissoudre un des quatre commandos opérationnels du KSK, les forces spéciales de l'armée allemande.

Cela fait suite à l'interpellation d'un instructeur de ce commando en mai. En perquisitionnant chez lui, les enquêteurs ont trouvé 48 000 balles et 62 kilos d'explosifs qui auraient disparu de l'armurerie du KSK. L'accumulation d'événements et de preuves montrant les liens de cette unité avec l'extrême droite est considérable. En 2003, le général commandant l'unité avait été renvoyé pour antisémitisme. En avril 2017, ces liens avaient fait les gros titres des médias qui relataient la fête d'adieu d'un

commandant comportant un lancer de têtes de cochons, des saluts hitlériens, du rock identitaire. Surtout des enquêtes révélaient les liens de certains avec des groupes se préparant militairement contre ce qu'ils appellent « *le gouvernement d'occupation dirigé par Angela Merkel* ». Des réseaux comme Hannibal ou Nordkreuz (Croix du Nord) rassemblant des policiers, des juges, des avocats, et des fonctionnaires parfois haut placés dans l'appareil des régions ou de l'État se préparent pour le « jour X » où

il faudrait prendre le pouvoir par les armes, en cas de crise financière, migratoire ou climatique. Ils constituent des listes de personnalités de gauche, ou jugées favorables aux migrants, à exécuter, s'entraînent au tir et au pilotage d'avions de combat, en utilisant parfois des installations militaires.

La menace d'attentat est réelle : l'an dernier, Walter Lübcke, préfet et membre du parti de droite CDU, succombait aux tirs d'un néo-nazi qui ne supportait pas ses interventions en faveur de l'aide aux migrants.

L'État, et pas seulement en Allemagne, peut aussi faire appel à des chiens de guerre pour défendre un



Forces spéciales KSK.

ordre social injuste. Les gouvernements le savent, c'est pourquoi ils les font recruter, former, entretenir et développer tout naturellement l'idéologie qui correspond à leur fonction. Les services secrets montrent l'ampleur de ces réseaux

et font état d'un « *mur du silence* » dans une partie de l'administration et de l'armée.

Ce silence va continuer, après l'opération cosmétique de dissolution des commandos.

Frédéric Gesrol

Venezuela : la Banque d'Angleterre choisit Guaido

Le 22 juin, le président américain Donald Trump laissait entendre que Juan Guaido, l'opposant de droite au président chaviste Nicolas Maduro n'était plus l'homme des États-Unis. Il se disait prêt à discuter avec le président en place. Mais le 2 juillet, la justice britannique a autorisé Juan Guaido à mettre la main sur les réserves d'or du Venezuela détenues par la Banque d'Angleterre, d'une valeur de 930 millions d'euros.

En janvier 2019, les États-Unis avaient désigné Guaido comme « leur homme » au Venezuela. Ce fut le début d'une série de manœuvres pour tenter de renverser le régime chaviste, sans succès. L'administration américaine a apparemment fait le bilan. Les diverses manœuvres

pour désolidariser la population, puis l'armée, du régime n'ont abouti à rien, pas plus que les démonstrations de force de l'armée américaine au large du Venezuela. Guaido n'a même pas réussi à unir derrière lui les différents clans de la droite qui se déchirent sur ce qu'il

faudrait faire pour renverser le régime.

Le choix des États-Unis de soutenir Guaido avait entraîné une cinquantaine de pays, dont la France et le Royaume-Uni, à leur emboîter le pas. Apparemment, les juges britanniques en sont encore là. Ils viennent donc d'accorder à Guaido ce qu'ils ont toujours refusé à Maduro, l'accès aux réserves d'or du Venezuela dans les coffres-forts britanniques.

Cet or représente le sixième des réserves d'or du pays. La décision britannique pourrait aussi servir à clore, en défaveur du régime

chaviste, un autre conflit qui l'oppose à deux de ses créanciers, la Deutsche Bank et la Citybank qui ont mis sous séquestre 1,2 milliard d'euros en or du Venezuela en rétorsion du non remboursement d'un emprunt et qui pourrait, là aussi, échapper à Maduro.

Cette mainmise sur les réserves d'or du Venezuela par des établissements financiers fait partie, depuis des années, de l'arsenal économique destiné à asphyxier le régime chaviste. Il a surtout contribué à détériorer le quotidien de la population des quartiers populaires,

alimentant ainsi le mécontentement contre le régime et poussant des millions d'habitants à prendre la route de l'exil.

Il n'est pas difficile de deviner que les mêmes quartiers populaires ne verront pas la couleur de l'or remis à Guaido qui servira, au mieux, à satisfaire ses ambitions, s'il n'est pas purement et simplement dilapidé par le clan bourgeois qui parie encore sur lui : neuf députés de ses amis sont d'ailleurs actuellement englués dans une affaire de blanchiment d'argent...

Jacques Fontenoy

Airbus : prendre sur les profits pour sauver les emplois

Toulouse

L'annonce par Airbus de 15 000 suppressions de postes, dont 5 000 en France, a abasourdi bien des travailleurs.

Dès le début, face à la situation créée par la crise sanitaire, l'inquiétude s'est installée dans les bureaux. C'était moins le cas à la production, où les ouvriers pensaient être un peu protégés. Certains chefs assuraient d'ailleurs les travailleurs qu'après les coups tombés sur la sous-traitance et les intérimaires, les embauchés d'Airbus seraient épargnés.

Mais au gré des annonces

qui se sont succédé, prévoyant au final 3 378 suppressions de postes à Toulouse dont 980 au siège, 776 dans les ateliers et 1 622 dans les bureaux, bien des illusions sont tombées. À côté de l'abattement de ceux qui se demandent où le couperet va tomber, il y a aussi de la colère.

La direction assure qu'elle fera le maximum pour limiter l'impact de son

plan, tout en expliquant ne pas pouvoir exclure les licenciements secs. Et s'appuyant sur la loi travail, elle appelle les syndicats à négocier. Sous le prétexte hypocrite de diminuer le nombre de licenciements secs et d'améliorer les conditions de départ, elle entend profiter de l'occasion pour s'attaquer aux salaires et aux primes de ceux qui vont rester. En effet, il est question d'un accord de performance collective, que les travailleurs appellent « accord de pauvreté collective ». Les quatre mois de négociations prévus ont pour objectif de

faire accepter l'essentiel aux yeux de la direction. Réorganiser, restructurer, réduire les effectifs, baisser significativement les salaires, intensifier le travail, grâce à la mise en place de nouveaux horaires et avec la menace d'une réduction drastique des congés : voilà les vraies raisons de ce « plan d'adaptation ».

La direction prétend qu'elle va faire des efforts, mais c'est aux seuls travailleurs qu'elle s'en prend. L'an dernier, le bénéfice opérationnel d'Airbus a atteint 6,9 milliards d'euros. L'argent a servi à

payer l'amende pour « corruption », à faire des provisions pour l'A400M, etc. Si on considère un salaire moyen de 2 800 euros par mois (et bien des salariés sont très loin de les gagner), la masse salariale annuelle – cotisations sociales comprises – des 15 000 travailleurs dont ils veulent se débarrasser équivaut à 1,10 milliard d'euros. C'est dire qu'avec les seuls profits de l'an dernier, les patrons d'Airbus pourraient payer ces salaires pendant au moins six ans...

Correspondant LO

Nantes

En Loire-Atlantique, la direction préparait les esprits au pire en parlant d'un plan « d'adaptation » et de « réduction de format ». Et là, une saignée d'ampleur est annoncée. Les deux tiers des postes supprimés concernent des ouvriers en production.

484 postes sont supprimés à Nantes, soit un poste sur cinq, 386 à Saint-Nazaire, et 201 à Stelia, filiale à 100% Airbus. À ce plan de suppressions de postes massif s'ajoute une première

vague de licenciements secs pour les centaines d'intérimaires, travaillant sur site ou dans la sous-traitance, qui se retrouvent sur le carreau depuis le mois d'avril ou de mai.

Pourtant, au moment de la pandémie, l'usine de Nantes n'a été mise à l'arrêt que quatre jours à partir du mardi 18 mars. Il s'agissait alors de faire redémarrer la production coûte que coûte et l'argument majeur du directeur consistait à dire : « nous jouons un rôle économique majeur. Beaucoup de PME qui dépendent de nous risquent

de disparaître sans reprise d'activité... »

Aujourd'hui, des PME et sous-traitants qui travaillent essentiellement pour Airbus annoncent aussi des centaines de licenciements : c'est le cas à Daher, Mécachrome, Simra, Trigo qualitative, et la liste s'allonge tous les jours.

Cette situation est d'autant plus choquante que 7 600 commandes sont en cours, qu'il y a du travail pour dix ans et que les livraisons ne sont pas annulées par les compagnies mais retardées. Le patron

d'Airbus dit qu'il veut sauver l'entreprise, il ne fait que sauver les dividendes des actionnaires et se sert du prétexte Coronavirus pour mettre en place un plan d'aggravation des conditions de travail pour ceux qui ne seront pas licenciés.

Des débrayages sont d'ores et déjà prévus mercredi 9 juillet. La seule chose qui pourra les arrêter, c'est bien une réaction massive de l'ensemble des salariés Airbus, intérimaires, sous-traitants, CDD.

Correspondant LO



Les travailleurs d'Airbus à Nantes lors d'un précédent débrayage.

Airbus Helicopters – Marignane : travailler dur et dire merci, c'est non

Airbus Helicopters à Marignane, c'est principalement la division où sont élaborés et fabriqués les hélicoptères. Contrairement aux sites de fabrication d'avions, l'usine n'est pas touchée par les réductions d'emplois drastiques.

Les prévisions pour les fabrications des hélicoptères civils sont peu affectées, de même que le travail d'entretien des appareils. Quant aux commandes des hélicoptères de combat, elles se maintiennent, compte tenu des multiples foyers de conflits dans ce monde.

Cela n'a pas empêché à la mi-mai le PDG d'Airbus, Guillaume Faury, puis le PDG d'Airbus Helicopters, Bruno Even, d'annoncer la couleur : « Ça va

mal, vous allez devoir travailler dur ». « Oui mais là, ça va vraiment mal ». C'est « historique », disaient-ils en boucle. Le ton était donné !

Alors, même s'il n'y aura pas de suppression de postes, il faudra, selon la direction, accepter des sacrifices : ce sera un certain nombre de samedis travaillés, les nuits, la récupération des jours de fermeture pour confinement, le gel des salaires, la non embauche des apprentis, les suppressions de lignes de

bus, etc.

Le pire c'est que dans la foulée, un grand nombre d'intérimaires et de CDD ne sont pas repris. Les sous-traitants, que cela soit les travailleurs de Daher, Derichebourg, Cap Gemini, Altran, Expleo ou autres, sont touchés et en partie délogés du site de Marignane. Et si la direction demande des efforts considérables aux travailleurs en fixe, même si cela semble être accepté, il n'en reste pas moins qu'une minorité se sent solidaire des travailleurs du groupe ainsi que des intérimaires et sous-traitants jetés à la rue.

Correspondant LO

De l'argent, il y en a !

Airbus, qui s'apprête à jeter à la rue quelques milliers de travailleurs, n'est pas à court d'idée pour gagner de l'argent : il a dernièrement créé une immense bibliothèque d'images satellites, avec l'aide d'Orbital Insight, l'un de ses partenaires basés aux USA.

Airbus se met ainsi sur le marché du renseignement. Contrôler les stocks de pétrole en mesurant le niveau des toits flottants des réservoirs, connaître

le nombre de voitures sur le parking d'une usine et le nombre de camions sur les quais de chargements, vous donne le niveau de la production : les voitures du parking, c'est le nombre de travailleurs dans l'usine, les camions, c'est la taille des livraisons, connaître l'état des futures récoltes permet de spéculer... Et mille autres possibilités.

Là, il y a de l'argent... à gagner !

Correspondant LO



Air France : 7 milliards de subventions, presque 7 000 postes en moins

Air France vient de confirmer ce qui se disait dans les ateliers, les terminaux et à bord des avions depuis des semaines : elle va supprimer 6 560 emplois d'ici 2023. Vu ce que la compagnie a reçu d'aides publiques au prétexte des effets de la crise sanitaire (prêts en direct de l'État, garanties de crédits auprès des banques), cela fait plus d'un million d'euros par emploi supprimé !

Présentant cela comme inévitable, le directeur général, Ben Smith, a martelé : « Avant, cela allait, maintenant on a la pire situation depuis 1945. » Pour accentuer l'effet de mas-sue, il a ensuite énuméré les emplois supprimés chez les constructeurs : Boeing, 16 000, Airbus, 10 000, Rolls Royce, fabricant de moteurs d'avions, 9 000, ainsi que dans le tourisme. Quant aux compagnies aériennes, en licenciant, toutes se livrent à une « adaptation conjoncturelle ». Air France ne saurait donc y échapper, selon son patron qui explique que l'objectif est d'obtenir « 7 % de marge opérationnelle d'ici 2023 ». Étonnant

pour une compagnie qu'il décrit comme quasiment à l'agonie...

Ces 7 % de bénéfices, Air France sait comment les obtenir : en baissant de 20 % les salaires des pilotes, de 14 % ceux des PNC (hôtesse et stewards), en supprimant l'intéressement sur 2020-2022 et en gelant les augmentations générales et les avancements.

À cette attaque contre les salaires s'ajoutent des milliers de suppressions d'emplois. Le détail par service ou dans la filiale régionale Hop! sera donné le 8 juillet. Mais on sait que vont disparaître 1 560 postes chez les PNC, 430 chez les pilotes, 4 570 parmi le personnel

au sol, dont 2 820 parmi les « opérationnels » (enregistrement, passage, terminaux) et 1 750 dans les « fonctions supports » (logistique, etc.). Un peu plus de la moitié des emplois au sol supprimés feraient l'objet de plans de départs dits volontaires ou de plans dits sociaux. Mais là comme chez les PNC, la direction a fait savoir que si elle ne trouvait pas assez de « volontaires », elle en désignerait. En plus de fortes pressions pour imposer des mutations ou des passages à temps partiel, il y aura des licenciements secs.

Et ce n'est pas tout. Outre le gel des embauches et le non remplacement des départs en retraite, la



Manifestation de salariés de la filiale Hop.

direction annonce l'arrêt ou le quasi-arrêt du recours à l'intérim et à la sous-traitance. Ce sont là des milliers de licenciements – même si les médias ne les comptabilisent pas. Et il y a les suppressions d'emplois en cascade que cela va entraîner pour les travailleurs d'une myriade d'entreprises qui dépendent peu ou prou de l'activité d'Air France dans les aéroports et alentour.

Alors quand sa direction annonce moins de 7 000 postes supprimés, c'est bien plus de travailleurs qui vont perdre leur emploi pour que la compagnie dégage de nouveaux profits.

La crise sanitaire n'est là que comme prétexte. Avant même que l'on entende parler du Covid-19, de nombreux salariés avaient entendu des chefs évoquer les nouveaux « plans d'économies » que la direction avait sous le coude. De tels plans, elle en lance contre le personnel depuis une trentaine d'années. Mais cette fois, Ben Smith l'a dit, il profite de l'aubaine pour accomplir ce que ses prédécesseurs n'avaient pas réussi à faire : tailler dans le vif, et en grand, pour le plus grand profit de ses actionnaires publics et privés.

Pierre Laffitte

Roissy Aéroport : personne ne doit rester sur le carreau !

À Roissy, avec la baisse du trafic aérien, beaucoup de salariés sont en chômage partiel ou ne travaillent que quelques jours par mois. Les annonces de suppressions de postes dans les grandes compagnies montrent que les patrons essaient de faire payer cette baisse aux travailleurs. Cela suscite des réactions



Banderole des salariés de Servair menacés de licenciement.

Les salariés de Servair, qui préparent les plateaux repas, manifestent le mardi sur le parking avec ceux de Dutyfly, qui préparent les chariots de duty free des avions, et dont la cinquantaine de salariés sont menacés de licenciement. Le 30 juin, la direction a interdit ce rassemblement, mais la centaine de présents ont maintenu l'assemblée générale devant l'entrée, encouragés par les klaxons des routiers.

D'autres sous-traitants, les bagagistes de H.Reigner, viennent d'apprendre que la direction prévoit 123 licenciements.

Vendredi 3 juillet, le même jour que se rassemblaient les salariés d'Air France contre le plan de licenciements, une centaine de salariés d'ADP (ex-Aéroports de Paris) étaient aussi réunis, mais de l'autre côté, devant le siège social.

Le PDG d'ADP veut imposer soit un plan de départs volontaires, soit une rupture conventionnelle collective. Le chômage partiel serait prolongé deux ans, les salaires et les congés baisseraient. Et un plan de 250 à 300 licenciements se prépare dans une filiale. Les syndicats demandaient dans le préavis de grève l'indemnisation des salaires à 100 % et un partage du travail avec maintien des rémunérations, mais le tract envoyé aux salariés comme le discours du secrétaire de la CGT mettaient l'accent sur un plan d'économies « alternatif ».

Quelle que soit l'entreprise, les directions cherchent à opposer les uns aux autres, donner du travail à certains sites plutôt que d'autres, reprendre le travail des filiales ou à l'inverse, en créer de nouvelles. Il est vain de discuter sur

ce terrain, d'argumenter à partir des chiffres des directions, ou pire, de cultiver le particularisme et donc la division.

Les travailleurs n'ont aucun intérêt à s'isoler. Pour faire voler un avion, tous sont nécessaires, des techniciens du ménage aux pilotes en passant par les bagagistes. Les patrons peuvent payer. Ainsi, en même temps qu'elle annonce des suppressions de postes, la direction d'ADP écrit aux actionnaires « qu'elle n'a pas de difficultés de trésorerie à court terme ni de problèmes de financement à moyen ou long terme ». ADP s'en vante, mais les autres aussi ont gagné beaucoup d'argent. Il faut leur imposer de payer, maintenant. Et il y a les milliards déversés par l'État sur le secteur aérien.

Correspondant LO

SNCF : discrimination et chantage

En 2018, la SNCF a été condamnée pour discrimination envers 848 cheminots d'origine marocaine, les « Chibanis ». Mais d'autres cheminots confrontés aux mêmes injustices butent encore sur l'acharnement de la SNCF.

Les Chibanis avaient été embauchés dans les années 1970 sous un statut différent des autres cheminots, mais le contrat précisait que « le travailleur doit recevoir, à

travail égal, une rémunération égale à celle de l'ouvrier français ». Engagement aussitôt bafoué.

Discriminés dans leur évolution de carrière,

souvent maintenus dans les travaux les plus pénibles, comme atteler et dételier les wagons jusqu'à un âge avancé, ils sont partis en retraite plus tard que les autres, et avec des pensions plus faibles.

Après quinze ans de procès, les Chibanis sont parvenus à faire condamner la SNCF, qui a dû payer des indemnités importantes,

quoique ne réparant pas une vie de préjudice.

Suite à ce long combat judiciaire, une deuxième vague d'agents contractuels a aussi intenté une action et le tribunal a accordé des indemnités allant de 80 000 à 250 000 euros.

Alors, la SNCF a fait contacter un certain nombre de plaignants, leur proposant de ne donner

que le tiers ou le quart de la somme, laissant entendre qu'en cas de refus elle irait en appel, puis en cassation, que cela durerait des années.

Face à des plaignants assez âgés, souvent malades et financièrement en situation difficile, cet ultimatum est révoltant. La SNCF s'acharne dans la discrimination.

Correspondant LO

Smart – Hambach : les travailleurs menacés

Les 1 600 travailleurs de l'usine d'Hambach, en Moselle, où la Smart est produite, ont eu la surprise d'apprendre, le 3 juillet, que le constructeur automobile Daimler-Mercedes mettait leur usine en vente.

Un dirigeant de Mercedes a annoncé aux syndicats que la direction internationale avait décidé de se séparer de l'usine dans les plus brefs délais. L'usine d'Hambach, surnommée Smartville, regroupe d'une part pour moitié des salariés de Mercedes, et d'autre part des sous-traitants dont les ouvriers travaillent uniquement au montage de la Smart.

La menace actuelle vient après un chantage patronal exercé en 2016. À l'issue d'un bras de fer, la direction

n'avait pas pu obtenir un accord syndical en vue de faire travailler les salariés 39 heures payées 37, au nom de la garantie de l'emploi. Mais les dirigeants de Mercedes étaient parvenus à leurs fins en faisant défiler les salariés un à un pour signer un avenant à leur contrat de travail, les obligeant à ce travail gratuit sous peine d'être licenciés.

Aujourd'hui le groupe Daimler, qui annonçait en 2018 près de 11 milliards de bénéfices, justifie le reniement de tous ses

engagements par « la nécessité d'optimiser [ses] fabrications ». C'est d'un cynisme abject. Le groupe a vu ses profits baisser en 2019, non pas à cause d'une baisse d'activité, mais à cause des mensonges de la direction et du scandale déclenché par les émissions polluantes des moteurs. Daimler a donc dû indemniser ses clients aux États-Unis et en Allemagne.

Même aujourd'hui, en 2020, malgré la crise du Covid-19, Daimler continue d'engranger des bénéfices. Des centaines d'ouvriers de la Smart, déplacés pour aller travailler en Allemagne ces derniers mois, y ont d'ailleurs contribué.

La mise en vente de l'usine est une grossière



Manifestation à Metz en octobre 2017.

manœuvre par laquelle Daimler vise à se dégager de toutes ses responsabilités sociales. L'enjeu pour les travailleurs est de contraindre le groupe multimilliardaire, qui emploie 278 000 salariés, à assurer l'emploi et le salaire des 1 600 travailleurs du site d'Hambach, quelle que soit aujourd'hui

la nature de leur contrat de travail.

Le partage du travail, permettant d'alléger les cadences, et sans perte de salaire, devrait s'imposer, autant dans l'intérêt des travailleurs d'Hambach que de celui de leurs camarades d'Allemagne.

Correspondant LO

Fonderies du Poitou : toujours méfiants

Mercredi 1^{er} juillet, les travailleurs de l'Alu et de la Fonte des Fonderies du Poitou, à Ingrandes près de Châtelleraut, étaient appelés à faire grève et se rassembler à la Préfecture de Poitiers, à l'occasion de la réunion du « comité de suivi » censé veiller sur le sort de l'usine.

Au bout de quelques heures, la direction, les élus locaux et les représentants de l'État quittaient discrètement la préfecture en voiture, invectivés de loin par les travailleurs des Fonderies puisqu'aucun engagement n'avait été pris.

Côté Fonte, la direction a reconnu que « dans six mois, il n'y a plus de perspective ». Renault, le donneur d'ordres, n'aurait plus confiance. La fermeture pourrait donc être envisagée fin 2020. Côté Alu, la région et l'État ne vont pas verser les trois et treize millions respectifs espérés par la direction.

Les représentants

syndicaux de la CGT et de la CFE-CGC, rendant compte de la réunion, ont conclu au micro qu'« on mourra la tête haute ». Mais bien des travailleurs en colère discutaient de ne pas en rester là. La grève a donc été décidée le lendemain jeudi 2 juillet à la Fonte et à l'Alu, se prolongeant le lendemain pour la Fonte avec 240 grévistes sur un effectif de 305.

Ce même vendredi 3 juillet, Nicolas Turquois, le député macroniste local, venu se montrer au rassemblement des travailleurs en grève, a dû essuyer huées et invectives. Ce n'était que le résultat, bien mérité, d'une attitude politicienne



qui depuis des mois mène les travailleurs des Fonderies en bateau, de réunions en « comité de suivi », à la traîne des patrons, de Liberty, repreneur des Fonderies en avril 2019, et de Renault, qui ne s'engagent sur rien.

Le député n'a dû son salut qu'à l'arrivée du directeur du site, venu tel un père Noël annoncer un plan

de production pour les semaines à venir. Cela concernait les ouvriers de la Fonte, pour certains au chômage partiel depuis des mois.

Les responsables syndicaux ont alors proposé l'arrêt de la grève, en maintenant toutefois le blocage du magasin jusqu'à l'obtention d'un rendez-vous avec Senard, le PDG de Renault.

Les travailleurs des Fonderies sont vaccinés depuis longtemps contre les projets illusoire de commandes ou de diversification qu'on leur fait miroiter. Il leur reste à faire entendre, face aux patrons, leur détermination à ne pas se laisser dépouiller de leur emploi et de leur salaire.

Correspondant LO

SNR-Annecy : un coup de colère

NTN-SNR Roulements emploie environ 3 000 travailleurs, dont 1 500 ouvriers, sur cinq sites de l'agglomération d'Annecy. Des roulements pour l'automobile, l'aéronautique et l'industrie y sont produits. Depuis le 17 mars, l'entreprise est en chômage partiel, mais la baisse d'activité avait commencé avant la crise sanitaire.

Les salaires de base sont de longue date notoirement faibles, au point que, jusqu'à très récemment, nombre de jeunes démissionnaient en espérant trouver un meilleur salaire dans d'autres entreprises de la région. Avec la mise en place du chômage partiel, qui a entraîné

la disparition des heures supplémentaires et de diverses primes, beaucoup ont perdu jusqu'à plusieurs centaines d'euros chaque mois. Dans ce contexte, la direction a changé le mode de calcul des « éléments variables », primes d'équipe panier, etc... Elle prétendait

que cela serait compensé par le versement de la prime vacances de 380 euros. Dans les faits, les travailleurs de nuit se sont retrouvés avec à peine 1 200 euros, prime de vacance comprise, et se sont sentis grugés, à juste titre. Sans oublier que les fiches de paie sont difficilement vérifiables en raison de leur complexité et de l'étalement de certaines primes sur une longue période.

À la réception de la paie, le lundi 29 juin, dans certains ateliers du site de Seynod, les ouvriers mécontents ont interpellé collectivement les

chefs d'unité de production, qui, sentant le climat changer, étaient déjà sur le pont dès la semaine précédente en équipe de nuit. D'autres travailleurs ont ralenti la cadence. Le lendemain, sur le même site, a eu lieu un débrayage spontané de deux heures en fin d'équipe du matin, avec plusieurs dizaines de travailleurs, et une quinzaine en équipe d'après-midi. Jeudi 2 juillet, une bonne trentaine se sont retrouvés à la porte du siège à Annecy en face du service paie pour interpellier la direction.

Face à cette réaction, l'encadrement a proposé en urgence le versement d'un acompte de 200 euros, prélevé sur la paye des quatre prochains mois. Cela n'a calmé personne, d'autant que la direction ne cache pas, ces derniers mois, ses intentions de remettre en cause tous les accords au profit d'une nouvelle convention d'entreprise.

Cette première réaction montre qu'il est possible de réagir collectivement lorsque les travailleurs veulent se faire respecter.

Correspondant LO

Nokia - Lannion : manifestation contre les suppressions d'emplois

À Lannion, dans les Côtes-d'Armor, près de 4 000 personnes ont répondu samedi 4 juillet à l'appel de l'intersyndicale de Nokia ; s'y étaient jointes des délégations de Hop de Morlaix menacée de fermeture, et des Fonderies de Bretagne de Caudan.

Un premier rassemblement avait eu lieu devant l'entreprise le mardi précédent dès l'annonce des 402 suppressions d'emplois, soit plus de la moitié de l'effectif.

C'est dans une atmosphère pesante, gagnée par l'émotion, que s'est déroulée cette manifestation. C'est un véritable « coup de massue » qui est tombé une nouvelle fois sur la « Trégor Vallée » ;

ces 402 suppressions d'emplois sont « injustifiées, incompréhensibles, intolérables et insupportables » a résumé un syndicaliste. « Séisme, trahison, écœurement, c'est une ville qu'on assassine »... entendait-on de la part des édiles locaux.

Et pourtant ce « bastion historique des télécommunications » n'en est pas à sa première entreprise de dépeçage. C'est le treizième



plan de suppressions d'emplois subi par les salariés de LTT d'abord, puis d'Alcatel, puis d'Alcatel-Lucent... puis le quatrième « plan social » depuis le rachat en 2016 par Nokia.

Les actionnaires en ont largement profité, qu'ils soient français, américains, finlandais, suédois, ou même pas vraiment identifiés comme la société BlackRock. En quatre ans, Nokia leur a versé 5 milliards de dividendes, ce groupe est donc loin d'être sur la paille. Ses dirigeants, comme ceux de nombreux

grands groupes capitalistes, prennent prétexte de la crise pour sauver d'abord les profits des actionnaires.

Du côté des pouvoirs publics, il n'y a évidemment rien à attendre, à quelque niveau que ce soit. Bercy a sorti un communiqué où il explique respectueusement que « Nokia doit améliorer très significativement ce plan social ». Il prétend que le gouvernement « va travailler avec les salariés d'Alcatel-Lucent pour faire contre-propositions et montrer que la France est un pays

attractif ».

Une nouvelle manifestation est prévue à Paris mercredi 8 juillet, avec un TGV spécial au départ de Lannion. Reste à espérer que de nombreux travailleurs rejoindront leurs camarades de Nozay dans l'Essonne, le deuxième site de Nokia, pour crier leur colère et réclamer de répartir le travail entre tous ceux qui ont un emploi dans cette entreprise. Car si Nokia veut faire des économies, ce n'est pas aux travailleurs de payer la facture.

Correspondant LO

Centre Tri courrier - Janzé : un exemple à suivre

Prétextant protéger les facteurs contre le Covid-19, la direction de La Poste de Janzé, en Ile-et-Vilaine, a imposé en mai de nouveaux horaires plus contraignants et créé deux équipes, l'une commençant à 7 heures et l'autre à 10 heures.

La canicule des 25 et 26 juin a encore détérioré les conditions de travail, déjà très dégradées. Le vendredi 27 juin, 80 % des

facteurs ont fait valoir leur droit de retrait, se mettant de facto en grève. Le directeur, qui se veut un homme à poigne et dit ne

pas vouloir entendre parler de grève, a commencé par ignorer le mouvement.

Mais, face à la détermination du groupe, très soudé, il a dû en rabattre. Et le mercredi 1^{er} juillet, une visio-conférence s'est tenue avec trois facteurs, le médecin du travail et le directeur,

prudemment resté dans son bureau à Fougères.

La direction a accepté l'ensemble des revendications, l'embauche se fera à 6h46 pour la grande majorité et à 9h00 pour celles et ceux ayant des obligations familiales. Même la prime dite de « collation »,

disparue depuis quelques années, a été rétablie !

C'est sur cette victoire que le travail a repris le 2 juillet, dans une ambiance joyeuse, tous fiers d'avoir su se faire respecter d'une direction qui, jusqu'ici, se croyait toute puissante.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Champagne: produit de luxe et esclavage

Mercredi 1^{er} juillet s'est ouvert à Reims le procès de trois entreprises fournissant des vendangeurs sur les coteaux de champagne. Elles sont accusées de traite d'êtres humains.

Cette énième affaire de logement sordide et de surexploitation avait été révélée en août 2018. Des dizaines de travailleurs migrants, certains sans-papiers, étaient entassés dans des baraquements insalubres, devant dormir à même le sol, nourris d'un repas par jour. Certains témoignent aujourd'hui de journées de travail pouvant durer de 5h30 à 22h30, et de salaires pas toujours versés.

Ces travailleurs étaient recrutés par une société sous-traitante d'entreprises elles-mêmes spécialisées

dans le recrutement de vendangeurs pour les grandes maisons de champagne. Mais ce ne sont que les sous-fifres que la justice s'apprête aujourd'hui à condamner. Les donneurs d'ordre sont pourtant bien les grandes maisons de champagne comme Veuve-Cliquot, qui appartient au groupe LVMH contrôlé par la plus grande fortune de France, Bernard Arnault. Ces grandes marques ont profité de la précarité dans laquelle se trouvaient ces travailleurs. Elles s'en lavent les mains, en se déchargeant

de leur responsabilité sur les prestataires et en prétendant ne pas être au fait des pratiques honteuses de ceux-ci.

Le tribunal de Reims rendra sa décision, mais les véritables responsables n'ont rien à craindre. Ainsi l'organisation patronale rassemblant les maisons de champagne n'a pas été inquiétée, alors même que l'exploitation de travailleurs, étrangers notamment, est monnaie courante à chaque vendange. Personne ne peut être dupe de ce voile d'hypocrisie. Dans ce secteur du luxe, où les profits coulent à flots, les actionnaires ne sont jamais rassasiés.

Correspondant LO



PHILIPPE BIGARD

Carrefour - Moulins: gagner moins, pas question!

Mardi 7 juillet, les travailleurs de Carrefour Moulins, dans l'Allier, étaient en grève et avaient appelé la population à les soutenir. Toute la journée le magasin a été bloqué.

Le magasin va être mis en location-gérance. Cela va entraîner une perte de salaire d'environ 2000 euros par an, avec la disparition des primes d'intéressement et de participation, la suppression de la sixième semaine de congés payés et des tickets restaurants. Les travailleurs craignent aussi une baisse des effectifs, à cause de la polyvalence qui va se mettre en place.

« Tout va sauter! », résumement les salariés, qui constatent avec amertume qu'après avoir travaillé pendant toute la crise sanitaire

du Covid, c'est comme cela qu'on les remercie.

Carrefour, le numéro deux mondial de la grande distribution, en est à son cinquième plan de suppressions massives d'emplois en deux ans. Pourtant, il a versé 365 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires en 2018 et il a bénéficié de 700 millions d'euros d'aides publiques. Alors, pour les travailleurs de Carrefour Moulins, pas question d'accepter de se laisser dépouiller!

Correspondant LO



J.C. GUTNER/CICV

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Les caravanes d'été de Lutte ouvrière sont reparties, allant à la rencontre des travailleurs à travers le pays. La propagation du coronavirus a montré, s'il en était encore besoin, l'incurie des dirigeants à affronter cette épidémie après des années de restrictions budgétaires dans les services publics, à commencer par les hôpitaux. Maintenant, le gouvernement et le grand patronat font payer aux travailleurs la crise qui en résulte, par le chômage, les baisses de salaire. Quel programme mettre en avant, de quelles armes les travailleurs disposent-ils pour s'opposer à ces attaques? C'est de cela que les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter cet été avec tous.

Savoie / Haute-Savoie

Judi 9 juillet: **Albertville**
Vendredi 10 juillet: **Chambéry**
Samedi 11 juillet: **Chambéry**

Bretagne

Judi 9 juillet: **Lanester**
Vendredi 10 juillet: **Vannes**
Samedi 11 juillet: **Lorient**

Loiret

Judi 9 juillet: **Fleury-les-Aubrais**
Vendredi 10 juillet et samedi 11 juillet: **Orléans**

Nord/Bassin minier

Judi 9 juillet: **Avion**
Vendredi 10 juillet: **Hénin-Beaumont**
Samedi 11 juillet: **Carvin**

Pyrénées

Judi 9 juillet: **Tarbes**
Vendredi 10 juillet et samedi 11 juillet: **Pau**

Auvergne

Lundi 13 juillet: **Vichy**
Mardi 14 juillet: **Clermont-Ferrand**
Mercredi 15 juillet: **Montluçon**

Judi 16 juillet: **Clermont-Ferrand**
Vendredi 17 juillet: **Issoire**
Samedi 20 juillet: **Riom**

Nièvre/Cher

Lundi 13 juillet: **Nevers**
Mardi 14 juillet: **Nevers/Moulin**
Mercredi 15 juillet: **Moulin**
Judi 16 juillet: **Bourges**
Vendredi 17 juillet: **Issoudun**
Samedi 20 juillet: **Vierzon**

Normandie

Lundi 13 juillet: **Caen**
Mardi 14 juillet: **Rives-d'Andaine**
Mercredi 15 juillet: **Flers**
Judi 16 juillet: **Falaise**
Vendredi 17 juillet: **Caen**
Samedi 20 juillet: **Verneuil-sur-Avre**

Région du Havre

Lundi 13 juillet et mardi 14 juillet: **Dieppe**
Mercredi 15 juillet et jeudi 16 juillet: **Rouen**
Vendredi 17 juillet et samedi 20 juillet: **Le Havre**



LO